



Afpa

— LA —
PRO 16
MO 18

ACCOMPAGNEMENT des décrocheurs scolaires

DISPOSITIF DU PLAN
#1Jeune1Solution

En réponse à l'obligation
de formation **des 16.18 ans**

1jeune1solution.gouv.fr



CONTEXTE LÉGAL

LA PROMO 16.18 est un programme dédié aux jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation à la rentrée 2020

- > L'obligation de formation s'inscrit dans le cadre du **plan de lutte contre la pauvreté, présenté** par le Président de la République le 13 septembre 2018.
- > La loi du 26 juillet 2019 « **Pour une école de la confiance** », s'inscrit dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
- > Cette loi crée **l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020** et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.
- > Les Missions Locales ont la responsabilité de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement et de contrôler le respect de l'obligation de formation.
- > Le décret du 6 août 2020 précise la liste des dispositifs d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle permettant de justifier de l'obligation de formation.



LA PROMO 16.18, C'EST QUOI ?

- > **La Promo 16.18** est un programme de mobilisation innovant de 13 semaines qui bénéficiera à **35 000 jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans, pour la période 2021**. Notre objectif vise **70% de sorties positives et dynamiques** à travers un engagement du jeune à l'issue du programme **dans une des solutions existantes pour concrétiser son projet d'insertion professionnelle et sociale** : accès à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée, accès à la formation, E2C, EPIDE, service civique, poursuite de l'accompagnement en Garantie jeunes ou le cas échéant, retour dans un cursus scolaire.
- > Ce programme, doit permettre aux jeunes de vivre une **expérience d'émancipation** qui les éloigne temporairement de leur environnement territorial, social ou familial en s'appuyant sur un **consortium inédit d'acteurs** de l'accompagnement social, de l'éducation, de la formation, de la découverte de l'entreprise et du parrainage de salariés, du sport, de l'art, de la culture et de l'engagement citoyen.



UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE LES MISSIONS LOCALES ET L'AFPA

L'engagement de l'Afpa et des Missions Locales pour un accompagnement partagé

- ➔ Les jeunes prenant contact directement avec l'Afpa suite à des actions de communication sur le dispositif, une préconisation de la PSAD, par un autre partenaire sont orientés vers la Mission Locale préalablement à l'entrée en Promo 16.18
- ➔ Pour les jeunes relevant de l'obligation de formation accompagnés par les Missions Locales, La Promo 16.18 peut être proposée comme une étape du parcours notamment dans le cadre du PACEA qui sera la modalité privilégiée d'accompagnement des jeunes dans le cadre de l'obligation de formation
- ➔ Après l'entrée dans La Promo 16.18, le conseiller assure la sécurisation du parcours du jeune tout au long de son parcours dans le programme La Promo 16.18 en lien avec le formateur de l'Afpa.
- ➔ Dans une logique de suivi des parcours et de garant du droit à l'accompagnement, la Mission Locale poursuivra son accompagnement après la sortie du dispositif.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À travers un parcours sécurisé, progressif et personnalisé, ce programme vise à :

- ➔ **Réconcilier les jeunes avec le champ des possibles de leur propre avenir**, leur laisser l'opportunité de révéler leurs rêves, leurs talents dans un cadre de confiance ouvert à toutes les possibilités d'orientation ;
- ➔ **Les guider vers l'autonomie** (ma vie = mon choix) **en les sortant d'univers quotidiens** et en développant leur « empowerment » (acceptation de soi, confiance, estime, ambition, capacité à agir sur son parcours) ;
- ➔ **Découvrir les métiers et les opportunités** dans leur région et/ou dans d'autres régions ;
- ➔ **Valider leurs acquis par une valorisation des compétences et expériences délivrée en Open Badges** (Compétences socles, compétences transversales et compétences numériques).
- ➔ Le scénario pédagogique a été construit sur la combinaison entre des **intentions pédagogiques et des ateliers thématiques** :

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Engagement

Cohésion du groupe

Projection dans le futur

Confiance en soi

Pouvoir d'agir

Autonomie

Montée en compétence

Entraide et collaboration

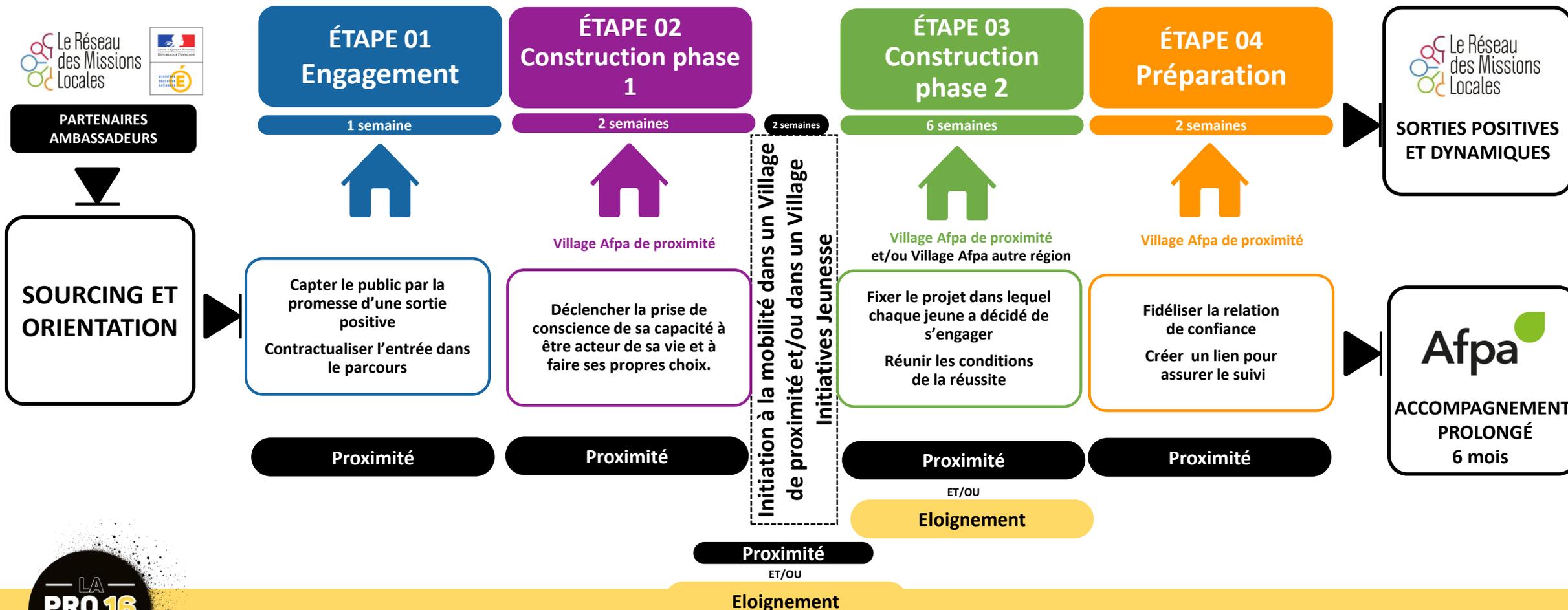
Construction d'un avenir

Confiance en l'institution et confrontation d'idée

10 CATÉGORIES D'ATELIERS THÉMATIQUES



TEMPORALITÉ DU PARCOURS



DESCRIPTIF DE LA PROMO 16.18

Le programme se conçoit en 4 temps d'une durée totale de 13 semaines :

01 L'ENGAGEMENT (1 semaine)

L'engagement **de chaque jeune et de leurs parents** se formalise après une semaine dans le Village Afpaf le plus proche de leur résidence. L'objectif de cette semaine est de leur donner le goût de se lancer dans **un programme atypique et d'assurer la complétude des pièces administratives et autorisations parentales requises. Un référent principal de parcours est alors identifié pour chaque jeune.**

02 LA CONSTRUCTION PHASE 1 (2 semaines)

Cette phase se déroule dans le centre Afpaf de proximité, L'objectif est de donner la possibilité aux jeunes de se recentrer et de partager de nouvelles expériences avec d'autres jeunes. **La relation de confiance avec l'équipe pédagogique se structure et permet d'investiguer des pistes d'orientation non explorées jusqu'alors.**

Au terme de ces 3 semaines, une période **d'initiation à la mobilité de 2 semaines** se déroule soit dans le Village Afpaf de proximité, soit dans un Village Initiatives Jeunesse (4 en France).

Elle permet au jeune de :

- développer son sentiment d'appartenance à un nouveau collectif
- découvrir d'un nouveau territoire s'il le souhaite
- prendre conscience de sa capacité à faire des choix et à agir

DESCRIPTIF DE LA PROMO 16.18

03

LA CONSTRUCTION PHASE 2

(6 semaines)

Pendant cette phase le jeune est accueilli dans un Village Afpa de proximité, choisi en fonction de l'intérêt pour les métiers qui y sont préparés. Lors de cette étape déterminante pour la suite de leur parcours, les jeunes réalisent ensemble un « **chantier solidaire** » **utile à la collectivité**, participent à **des activités culturelles et sportives**, développent leurs **compétences de base et numériques**, apprennent à **utiliser leurs droits**, et découvrent les métiers qui les intéressent. A l'issue de cette phase, ils ont identifié leur objectif, acquis la confiance et l'autonomie nécessaires pour concrétiser leur projet.



Pour favoriser l'émergence de projet chez les jeunes, l'Afpa leur propose **d'être accueillis dans un Village Afpa n'importe où en France** pour **découvrir des métiers rares, émergents ou en tension** pour lesquels l'Afpa et/ou ses partenaires disposent de plateaux techniques spécifiques. Ainsi, les jeunes peuvent découvrir le métier de scaphandrier à Lorient, de restaurateur de mobilier d'art à Chartres, d'aménageur de sous-marins à Cherbourg, de chaudronnier aéronautique à Toulouse, de monteur aéro-souterrain à Saint-Etienne, de conducteur de grue à Egletons ou de réparateur en horlogerie à Besançon et bien d'autres encore chez nos partenaires CFA notamment ou dans les manufactures collaboratives des Villages Afpa.

DESCRIPTIF DE LA PROMO 16.18

04

LA PRÉPARATION DE LA SUITE

(2 semaines)

Avec ses partenaires, l'Afpa offre l'ensemble des opportunités qu'ils peuvent saisir pour faciliter leur insertion. Coaché par son référent, le jeune réalise les différentes démarches nécessaires pour accéder à une formation, à un emploi, un contrat en alternance ou à un dispositif d'accompagnement de type E2C ou EPIDE.

L'accompagnement prolongé

En lien avec les Missions Locales et pendant une durée de 6 mois suivant la sortie du programme, l'Afpa continuera d'aller à la rencontre des jeunes qui n'ont pas trouvé de solution immédiate pour les soutenir et les amener à dépasser les obstacles qu'ils rencontrent encore.



L'ÉCOSYSTÈME DES PARTENAIRES

AMBASSADEURS

- Naturellement en contact avec des jeunes en décrochage scolaire et souhaitant devenir promoteur du programme pour proposer une solution à ces jeunes, en lien avec l'Afpa, les missions locales et l'éducation nationale (prescripteurs du programme).
- Des opérations de communication coordonnées visent à mettre en exergue les complémentarités et la logique de parcours que la médiation peut déclencher.

LES PARTENAIRES DES SUITES DE PARCOURS

- Entreprises, associations et acteurs publics qui s'engagent dans une démarche sociétale pour accueillir en emploi, en alternance ou en service civique des jeunes de la Promo 16.18
- Ils mettent en œuvre des actions pour faire découvrir leurs secteurs (témoignages, visite, immersion) et peuvent engager leurs salariés à devenir parrain d'un jeune

LES ACTEURS DE PARCOURS (ateliers)

Social, Santé et accès aux droits

Se découvrir et s'ouvrir au monde

Insertion professionnelle

Compétences essentielles

Mentorat

Logistique et équipements

- Les acteurs du parcours interviennent soit en réponse à des marchés publics passés par l'Afpa, soit en partenariat autour d'actions qui sont au cœur de leurs missions, et déjà financées.

Lab des pédagogies innovantes

Experts et praticiens de l'insertion et de la pédagogie pour les 16.18 en décrochage pour **partager les méthodes pédagogiques** issues des mises en situations particulières, capitaliser les ingénieries et évaluer les expérimentations. Territorialité de travail envisagée: régionale

LES ACTEURS DU PARCOURS (temps libre)

- L'animateur est en charge de la vie collective du groupe en dehors des ateliers. Les actions menées sont faites en cohérence avec la pédagogie globale du programme.
- L'encadrement des groupes est assuré pendant les sorties



VILLAGES AFPA ENGAGÉS EN ILE DE FRANCE EN 2021



Centre de Paris 11^{ème}

Centre de Champs sur Marne

Centre de Mantes-Magnanville avec une délocalisation sur Saint Quentin en Yvelines

Centre d'Evry

Centre Lardy

Centre de Meudon avec une délocalisation sur Courbevoie

Centre de Stains

Centre de Créteil

Centre de Saint Ouen l'Aumône



Vos contacts La Promo par département et en région

- Département du 75 – Aurore DARDOL – aurore.dardol@afpa.fr – 07 83 63 77 93
- Département du 77 – Jean-François TIFIU – jean-francois.tifiou@afpa.fr – 06 25 46 49 06
- Département du 78 – Kheira ALLAL – kheira.allal@afpa.fr – 06 14 90 04 00
- Département du 91 – Véronique BENOIT – veronique.benoit@afpa.fr – 06 25 44 11 09
- Département du 92 – Lucas GORSKY – lucas.gorsky@afpa.fr – 06 25 44 69 90
- Département du 93 – Nathalie GENET – nathalie-genet@afpa.fr – 06 22 73 70 76
- Département du 94 – Anne-Sophie AVELIN – anne-sophie.avelin@afpa.fr – 06 50 86 52 23
- Département du 95 – Adeel ALI SOILIH – adeel.ali-soilihi@afpa.fr – 06 10 49 11 98
- Région Ile de France – Emmanuelle PIOT – emmanuelle.piot@afpa.fr – 06 62 98 88 84



Afpa

— LA —
PRO 16
MO 18

1jeune1solution.gouv.fr